

Sciences des organisations, Mention Economie et gestion de la santé,

RNCP27435 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	331, 122
Code(s) ROME	K1401, K1403, K1404, M1205, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE · SIRET : 19754692200018

Université Paris-Dauphine

<http://www.dauphine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

(parcours Economie et gestion du secteur médico-social. Finalité indifférenciée.)

Les missions exercées par le titulaire du master sont les suivantes :

- Organiser et mettre en place les modalités de fonctionnement d'une structure du secteur médico-social
- Définir et mettre en œuvre le projet de l'établissement
- Assurer le management opérationnel du projet d'établissement
- Encadrer des projets de changements organisationnels
- Etre en charge ou superviser la gestion financière, le contrôle de gestion ou le management des ressources humaines
- Contrôler l'application des procédures et de la législation en vigueur
- Comprendre et résoudre les problèmes économiques ou de gestion des organisations du secteur
- Aider à la décision (les établissements/services, les services publics...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du master dispose des compétences et aptitudes suivantes :

Compétences transversales :

- Maîtriser les concepts fondamentaux de la discipline
- Mettre en pratique les méthodes d'analyse et utiliser les outils du champ disciplinaire
- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe
- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maîtriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe.

Compétences métier :

- Maîtriser des outils de pilotage spécifiques, des systèmes comptables et divers systèmes d'information et de veille
- Inscrire son action dans l'environnement spécifique du secteur médico-social
- Adopter une approche transversale du fonctionnement de l'établissement ou service dans son environnement économique
- Gérer le budget de l'établissement et gérer les ressources humaines
- Appliquer les législations sociales françaises et européennes

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Etablissements et services médico-sociaux privés non lucratifs, privés lucratifs et du secteur public (en tant que contractuels).

Services publics (ministères, collectivités territoriales, observatoires).

Bureaux d'étude et cabinets de conseil

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur ou adjoint de direction d'établissement ou de services du secteur médico-social

Membre de l'encadrement d'établissement ou de services médico-sociaux (direction financière, contrôle de gestion, direction des ressources humaines)

Consultant, auditeur pour les établissements et services médico-sociaux

Chargé d'études, de mission, de projets, conseiller technique pour les établissements et services médico-sociaux, pour des services publics (ministères, collectivités territoriales, en tant que contractuels), pour des bureaux d'étude, agences de santé, unions professionnelles...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n°2007-221 du 19 février 2007 pris en application du II de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 564 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	43 378
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury désigné par le Président de l'université, présidé par un Professeur ou un Maître de conférences des Universités et comprenant des enseignants de la formation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

oui

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.dauphine.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27435/>